

Zaventem, le 22 janvier 2021

Démarrage des négociations sectorielles : BONNES NOUVELLES !

Le mercredi 20 janvier 2021, les quatre syndicats représentatifs ont eu une réunion avec le chef de cabinet et le directeur général SAT intérieur. La raison de cette concertation tenait en le fait que SLFP Police, SNPS et CSC Police ont temporairement suspendu leur participation au comité de consultation.

1. Reconnaissance de la maladie professionnelle

Le chef de cabinet nous a confirmé que des démarches ont été entreprises par la ministre tant dans le cadre de la reconnaissance (extension de l'arrêté royal) des maladies professionnelles que concernant la stratégie de vaccination. Des progrès ont été accomplis en ce qui concerne la reconnaissance des maladies professionnelles, mais il serait souhaitable de limiter la reconnaissance dans la dénommée « liste fermée » à la police de première ligne. Nous avons répondu clairement que l'idée d'une telle limitation n'est pas acceptable pour nous, car la police pleinement intégrée est un service essentiel, dans lequel toutes les mesures Covid ne peuvent pas être respectées (le travail à domicile est plutôt l'exception) et où les collègues (opérationnels et Calog) de la soi-disant deuxième ligne entre en contact avec les citoyens et les collègues opérationnels de première ligne.

2. Stratégie de vaccination

La stratégie de vaccination pourrait également être accélérée, même si elle suivrait la même logique. Nous avons donc également déclaré que nous n'avons aucun problème à ce que la police de première ligne soit d'abord vaccinée (au contraire), mais que le reste de la police intégrée doit également être considéré comme un service essentiel par la suite.

Pour être clair, la vaccination est volontaire. Aucun membre du personnel ne sera obligé de se faire vacciner.

3. Négociations barémiques

Enfin, le chef de cabinet nous a confirmé que l'autorité entamerait des négociations sectorielles en février. C'est une très bonne nouvelle et cela offre des perspectives aux employés de la police intégrée, qui doivent attendre une augmentation des barèmes depuis 20 ans.

Comme indiqué précédemment, et conformément aux accords précédents, une première évaluation à la fois de l'accord sectoriel précédent et des barèmes actuels a déjà été effectuée. Nous avons maintenant reçu la confirmation que les négociations barémiques

commenceront effectivement en février. Nous recevrons bientôt l'invitation à ce sujet.

La question de savoir si nous retournerons au Comité Supérieur de Concertation dépend de la concrétisation des promesses et des engagements qui ont été pris.

Vincent **Gilles**
Président National
+32475304864

Vincent **Houssin**
Vice-Président National
+32485184952

